



Intégration des entraîneurs/ses avec un diplôme étranger

Le présent règlement entre en vigueur le 1.7.2021 et est valable pour tous les entraîneurs/ses qui effectuent le cours de base J+S pour moniteurs/trices (formation de base J+S) après cette date et qui ne sont pas engagés/ées en tant qu'entraîneur/se national/e par la fédération.

Procédure

1. **Un engagement réglé par contrat** en tant qu'entraîneur/se dans un club membre de Swiss Ice Skating doit être garanti.
<https://www.swissiceskating.ch/fr/federation/organisation/clubs-associations>
2. **Participation à un cours d'introduction pour moniteurs/trices** (formation de base J+S). <https://www.jugendundsport.ch/fr/sportarten/eislauf-uebersicht/aus-und-weiterbildung/ausbildungsstruktur/grundausbildung.html>
L'inscription se fait via le/la coach J+S du club.
Une fois le délai passé, le secrétariat des cours de l'OFSPPO demandera par courriel une copie du diplôme étranger (à l'adresse des entraîneurs/ses étrangers/ères). L'admission au cours ne sera définitive qu'après réception de celui-ci.
3. **Classification du diplôme étranger.** Dans le cadre du cours d'introduction pour moniteurs/trices J+S, on présentera entre autres aux participants/es les institutions et structures sportives suisses. A la fin du cours, on communiquera et expliquera aux personnes présentes la classification de leur diplôme étranger. La direction du cours discutera individuellement avec chaque entraîneur/se son chemin de formation personnel. Le/la responsable de Swiss Ice Skating se tient également à votre disposition pour des questions.
4. **La classification la plus haute** garantie par Swiss Ice Skating est le niveau Formation continue J+S 2. Dans la biographie J+S de la personne que les participants/tes reçoivent après le cours d'introduction J+S, la classification est indiquée dans le cadre de J+S sous la rubrique **complément 1** (voir capture d'écran).

Kaderbildung J+S						
J+S Anerkennungen (3 elements)						
Funktion	Sportart	Zielgruppe	Informationssportart	Zusatz 1	Zusatz 2	Status
Leiter	Eiskunstlauf	Jugendsport		Weiterbildung 2		gültig bis



5. Le **niveau J+S Formation continue 2 – sport de performance** doit être effectué par tous/tes les entraîneurs/ses avec diplôme étranger.
<https://www.jugendundsport.ch/fr/sportarten/eislauf-uebersicht/aus-und-weiterbildung/ausbildungsstruktur/weiterbildung2.html>
Après cela, la carrière continue selon la structure de Swiss Ice Skating.

Critères d'admission de Swiss Ice Skating pour le niveau *Formation continue 2 – sport de performance* (comprennant l'introduction au sport de performance et l'examen sport de performance).

Ces critères doivent être remplis AVANT l'inscription.

1. Une activité vérifiable d'une année au moins en tant moniteur/trice J+S actif/ve (la biographie J+S de la personne fait foi).
2. La reconnaissance en tant que moniteur/trice doit être *valable* dans le statut.
3. Les personnes intéressées doivent apporter la preuve de leur compétence linguistique dans l'une des langues nationales suisses. Le niveau A2 au moins d'un certificat international reconnu doit pouvoir être produit (ceci ne vaut pas pour les entraîneurs/ses dont la langue maternelle est l'allemand, le français ou l'italien).
4. Les personnes intéressées doivent entraîner en tant que Headcoach (ou assistant/e Headcoach) au moins deux athlètes participant aux CS (U15, U14, U13, U12, Juniors ou Elite) et/ou en possession d'une *Swiss Olympic Talentcard* (SOTC R ou N).
5. Les personnes intéressées doivent avoir suivi au moins une fois le cours TS/TC (niveau débutants) de SIS.
6. Une copie d'un cours de premiers secours (effectué au maximum une année auparavant) doit pouvoir être produite.
7. L'activité d'entraîneur/se doit être exercée en tant qu'activité professionnelle rémunérée/métier rémunéré.
8. Les personnes intéressées doivent être engagées par contrat en tant qu'entraîneur/se depuis au moins une année dans le même club.

Comité Swiss Ice Skating
Approuvé en avril 2021